

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 26 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	16

Objet de la délibération
FINANCES Mobilité – TENMOD – Attribution du marché
Référence
5_20230626_1.1.1

Date de la convocation
22/06/2023

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
28/06/2023

L'année deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à 12 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 22 juin 2023. Cette séance s'est déroulée en visioconférence, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

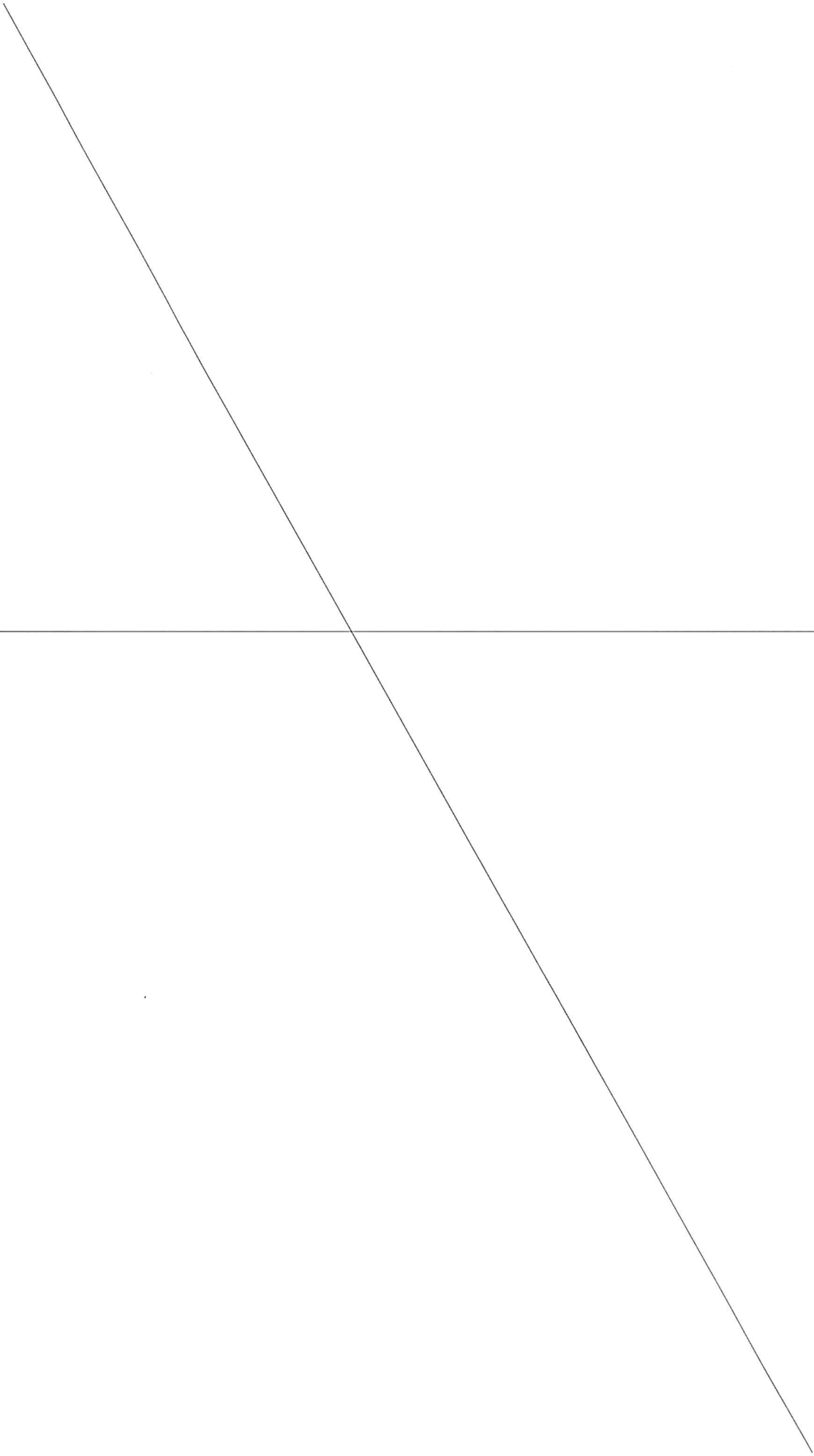
Etaient présents : MM. Paul-Eric DECLE, Pascal RIFFLART, Mme Florence RODINGER, Hubert CAPELLE, Alain DOVERGNE, Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Mme Annick LEMAIRE, Michel WATELAIN, Jean-Jacques STOTER, Pascal BOHIN, Albert NOBLESSE, Mme Christelle HIVER, Mme Brigitte LEROY.

Excusés ayant donné procuration :

Mme Brigitte FOURÉ a donné pouvoir à M. Pascal RIFFLART
Mme Isabelle DEWAZIERS a donné pouvoir à M. Jean-Jacques STOTER

Excusés, absents : MM. Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Marc FOUCAULT, Mme Annie VERRIER, Mme Isabelle SAVARIEGO, Mme Margaux DELETRE, Franck DARRAGON, Alain GEST, Philippe THEVENIAUD, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Mme Anne PINON, Joseph DEBART, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLE, Mme Maryse VANDEPITTE, Bernard BOCQUILLON, Alain SURHOMME, Mme Bénédicte THIEBAUT, Mme Catherine QUIGNON, Mme Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Jean-Philippe DELFOSSE, Mme Anna-Maria LEMAIRE, Mme Virginie CARON-DECROIX, Claude CLIQUET, Alain DESFOSSÉS, Xavier LENGLET, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Bernard THUILLIER, Didier DINOARD, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

A été nommée secrétaire de séance : Mme Christelle HIVER



Le Comité syndical du 21 février 2023 a autorisé le Président à lancer la consultation pour le marché public « Élaboration d'une stratégie de mobilité globale, de 5 Plans de Mobilité Simplifiés et de 5 Schémas Directeurs Cyclables pour 5 EPCI du Pôle métropolitain du Grand Amiénois »

La consultation a été lancée en procédure adaptée en application de l'article R2123-1, 1° du Code de la Commande Publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a fait l'objet d'une publication sur le BOAMP le 29/03/2023. Le dossier était téléchargeable, en accès public non restreint, sur le site marchespublics596280.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 4 mai 2023 à 12 heures, prolongée au 10 mai 2023 à 18h.

A cette date, 11 offres ont été reçues : SAS Explain, Vizéa, INDDIGO, Tecurbis (2 offres), Egis, SARL Codra, Immergis SAS, Setec its SAS, Systra France (2 offres)

Les critères de jugement établis dans le règlement de consultation étaient :

1. Critère Prix des prestations – pondéré à 30 points
2. Critère Valeur technique – pondéré à 70 points

L'estimation financière est de 200 000 € HT.

La Commission d'appel d'offres réunie le 12 juin 2023 a analysé les 7 offres recevables (2 offres n'étaient pas recevables car nettement supérieur au budget alloué)

La synthèse des notes attribuées est la suivante :

Entreprise	Note prix	Note technique	Total	Classement
SAS EXPLAIN	11,7	70	81,7	1 ^{er}
INDDIGO	30	44,4	74,4	2 ^{ème}
IMMERGIS SAS	21,8	52,2	74	3 ^{ème}
EGIS Villes et Transports	11	60,6	74,6	4 ^{ème}
SARL CODRA	12	57,2	69,2	5 ^{ème}
TECURBIS SAS	11,6	56,1	67,7	6 ^{ème}
SYSTRA	14,5	51,7	66,2	7 ^{ème}

Il est donc proposé au Comité syndical de suivre l'avis de l'analyse des offres et de retenir l'entreprise SAS EXPLAIN pour un montant de 193 112,50 € HT (231 735 € TTC), et d'autoriser le Président à signer les pièces se rapportant à ce dossier.

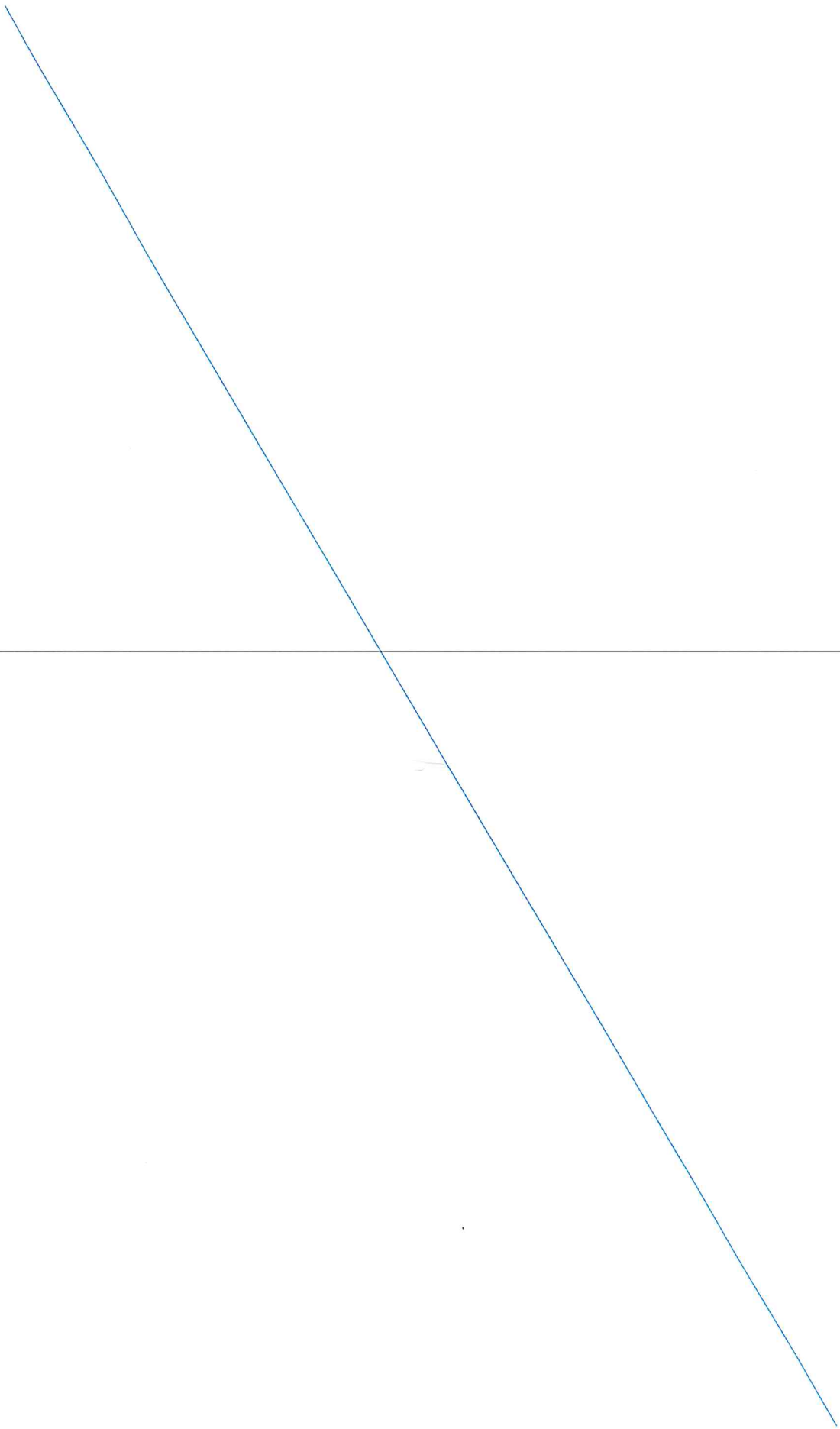
Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide de retenir l'entreprise SAS EXPLAIN pour l'élaboration d'une stratégie de mobilité globale, de 5 Plans de Mobilités Simplifiés et de 5 Schémas Directeurs Cyclables pour 5 EPCI du Pôle métropolitain du Grand Amiénois pour un montant de 193 112,50 € HT (231 735 € TTC).
- Autorise le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce marché.

Fait et délibéré le 26 juin 2023
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,



Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **5_20230626_111**
 Objet : **FINANCES : Mobilité - TENMOD - Attribution du**
 Type de transaction : **Transmission d'actes**
 Date de la décision : **2023-06-26 00:00:00+02**
 Nature de l'acte : **Délibérations**
 Documents papiers complémentaires : **NON**
 Classification matières/sous-matières : **1.1.1 - marchés sur appel d'offres**
 Identifiant unique : **080-200082063-20230626-5_20230626_111-DE**
 URL d'archivage : **Non définie**
 Notification : **Non notifiée**

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20230626-5_20230626_111-DE-1-1_0.xml	text/xml	927 o
Document principal (Délibération) Nom original : D_lib5_TENMOD attritubution du march__.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20230626-5_20230626_111-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	153.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	26 juin 2023 à 15h37min51s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	26 juin 2023 à 15h37min54s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	26 juin 2023 à 15h37min55s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juin 2023 à 15h37min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 juin 2023 à 15h38min10s	Reçu par le MI le 2023-06-26

